

Paris, le 29 mai 2020

Amélia Lakrafi

Députée de la 10^{ème}
circonscription
des Français établis
hors de France

Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy, 75012 Paris

Monsieur le ministre,

La crise du COVID19 fait peser des risques majeurs pour notre santé et pour notre économie. Elle justifie les mesures exceptionnelles présentées par le Gouvernement et votées par le Parlement depuis le mois de mars dernier pour assurer la protection de nos concitoyens et aider nos entreprises à passer la phase aiguë de cette crise. Dans vos responsabilités, vous avez notamment assuré la mise en place de dispositifs pour le chômage partiel, d'un fonds de solidarité et mobilisé nos banques publiques de développement national, la Caisse des Dépôts et Bpifrance, pour rendre disponibles les financements nécessaires.

Nous les parlementaires, sommes sans cesse sollicités, particulièrement ceux représentant les Français de l'étranger, mais également ceux de la commission des affaires étrangères et les nombreux membres des bureaux des groupes d'amitiés, tous soucieux de renforcer la coopération et l'aide internationales.

Nous souhaitons attirer votre attention par ce courrier sur la situation très difficile des entreprises privées dans les pays en développement, et en particulier celles possédées et gérées par des Français, frappées par des difficultés multiples qui menacent la poursuite de leurs activités.

Pour les PME domiciliées dans les pays en développement, il n'existe, en règle générale, aucun dispositif public susceptible de les aider à faire face. Et les banques commerciales, comme toujours dans les crises, veillent d'abord à la maîtrise de leurs risques, rendant l'accès à des prêts, souvent pour de très faibles montants, quasiment impossible. De très nombreux témoignages nous parviennent, comme à vos services, sur cette situation, appelant à plus de solidarité de la part de la France.

Les premiers enseignements d'un questionnaire en ligne que j'ai diffusé font notamment état de besoins relativement modestes en trésorerie exprimés par les entrepreneurs français à l'étranger : 53% de ceux qui se trouvent sur le continent africain et 31% de ceux qui se trouvent dans le reste du monde expriment un besoin inférieur à 15 000 euros. Et il est même souvent inférieur à 5000 euros (23,1% des sondés se trouvant en Afrique). Le document que vous trouverez en pièce jointe précise les résultats de cette enquête menée

ces 2 dernières semaines. Il s'agit donc de besoins auxquels il serait possible de répondre avec des montants limités mais dont l'impact positif serait crucial pour ces entreprises.

Il est de l'intérêt de la France d'accompagner ces entrepreneurs, car la disparition de leurs entreprises serait une catastrophe. Beaucoup de ces pays auraient le plus grand mal à se remettre d'un tel scénario. Nous pensons d'abord à l'Afrique, qui a connu depuis vingt ans et la dernière phase d'annulation des dettes souveraines, une magnifique dynamique entrepreneuriale, aujourd'hui gravement menacée. Nous pouvons craindre les conséquences de la disparition du tissu des PME africaines dans cette crise, y compris son effet sur les flux migratoires, si une réponse n'est pas rapidement apportée. Mais nos craintes valent également pour le reste du monde d'où les témoignages de désespoir ne cessent malheureusement d'affluer.

C'est la raison pour laquelle nous demandons qu'une initiative forte soit prise par la France pour permettre à nos compatriotes responsables d'entreprises en Afrique, et plus globalement dans les pays en voie de développement, de bénéficier d'un soutien comparable à celui qu'apporte Bpifrance aux entreprises de métropole et de nos Outre-mer. Cette initiative devrait évidemment être accessible à l'ensemble des PME qui en satisferaient les critères d'éligibilité, puisqu'il serait politiquement difficile de réserver un tel soutien aux seuls intérêts français.

Le Gouvernement pourrait mobiliser le groupe AFD et sa filiale Proparco pour venir à l'aide du secteur privé à l'international avec un effort particulier à l'endroit de l'Afrique. À cette effet, nous avons interrogé, à l'Assemblée Nationale comme au Sénat, le directeur général du groupe AFD sur ce point la semaine passée. Il s'est montré très investi sur ce sujet et est prêt à vous solliciter également.

La situation est assurément urgente. De nombreux messages qui nous sont adressés par des entrepreneurs français en Afrique et par des observateurs locaux font craindre des vagues de licenciement massives dans la plupart des pays. Il est pressant de soutenir le secteur privé et l'économie. Car si la situation de l'emploi y connaît une régression soudaine, c'est toute notre stratégie basée sur un investissement de 0,55% de notre RNB en faveur du **développement** qui s'en trouvera réduite à néant. De surcroît, ce sont des fonds alors bien supérieurs qu'il faudrait mobiliser pour freiner cette dégradation de la situation économique et sociale. Pour éviter cet "effet domino", un dispositif permettant aux entreprises de se financer auprès des banques locales avec une garantie de Proparco contribuera à la poursuite de l'activité économique et de conserver les emplois. Il permettra, ainsi et surtout, aux salariés le plus souvent locaux de ces entreprises de conserver leur **dignité** en subvenant, par le **travail**, à leurs besoins et à ceux de leur famille, étant entendu qu'un salaire fait parfois vivre bien plus qu'une seule famille dans les zones rurales.

La France a déjà les outils, je les ai d'ailleurs cités lorsque nous avons reçu à la commission des affaires étrangères le 30 avril dernier le Ministre Jean-Yves Le Drian, à savoir le dispositif de garantie ARIZ qui pourrait être amendé et sa quotité garantie portée de 50% à 90%, à l'image des garanties que Bpifrance apporte à ce jour en France aux établissements bancaires. Nous pourrions également, pour les besoins de nos entreprises innovantes, utiliser aussi un outil qui existe déjà, Digital Africa et son fonds de 65 millions d'euros qui pourraient être alloués au sauvetage des entreprises labellisées French Tech et dont l'existence est menacée depuis la crise liée au Covid.

Nous ne doutons pas que de très nombreux parlementaires soutiendront une telle initiative, en parfaite cohérence avec la politique économique volontariste que vous mettez en œuvre au plan national.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération.

Amélia Lakrafi

Cosignataires

Mme Bérangère Abba	Mme Marion Lenne
Mme Ramlati Ali	M. Jean-François M'Baye
Mme Stéphanie Atger	M. Jacques Maire
Mme Ericka Bareigts	M. Jacques Marilossian
Mme Pascale Boyer	Mme Sereine Mauborgne
Mme Danielle Brulebois	Mme Graziella Melchior
M. Stéphane Buchou	Mme Monica Michel
Mme Samantha Cazebonne	Mme Sophie Mette
Mme Annie Chapelier	Mme Naïma Moutchou
Mme Mireille Clapot	M. Bertrand Pancher
Mme Jacqueline Dubois	Mme Sophie Panonacle
Mme Nicole Dubré-Chirat	Mme Bénédicte Pételle
Mme Frédérique Dumas	M. Frédéric Petit
M. M'Jid El Guerrab	Mme Michèle Peyron
Mme Pascale Fontenel-Personne	M. Pierre-Alain Raphan
Mme Laurence Gayte	Mme Isabelle Rauch
Mme Anne Genetet	M. Rémy Rebeyrotte
M. Joël Giraud	Mme Cécile Rilhac
Mme Nadia Hai	Mme Stéphanie Rist
Mme Véronique Hammerer	Mme Mireille Robert
Mme Danièle Herin	Mme Sira Sylla
Mme Joëlle Garriaud-Maylam	M. Buon Tan
Mme Sandrine Josso	Mme Liliana Tanguy
M. Mansour Kamardine	Mme Huguette Tieгна
Mme Catherine Kamowski	M. Stéphane Travert
Mme Anissa Khedher	Mme Nicole Trisse
M. Rodrigue Kokouendo	Mme Valérie Thomas
Mme Sonia Krimi	Mme Laurence Vanceunebrock
Mme Aina Kuric	M. Philippe Vigier
M. Mustapha Laabid	M. Guillaume Vuilletet
Mme Nicole Le Peih	M. Richard Yung
M. Vincent Ledoux	Mme Hélène Zannier
Mme Martine Leguille-Balloy	

